



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°198 21 MAI 2020

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - ▼ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ▼ ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - ▼ SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

SESSION
EXTRAORDINAIRE
DES CHEFS
D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT
DE L'UEMOA

BENIN :
LANCEMENT DE LA
CAMPAGNE
AGRICOLE 2020-
2021

L'UE ANNONCE
UNE AIDE
SUPPLEMENTAIRE
DE 194 M USD EN
FAVEUR DU SAHEL

RWANDA :
REDUCTION
SIGNIFICATIVE DES
PRIX DU
CARBURANT

RWANDA : LA
BANQUE CENTRALE
REVISE SON TAUX
DIRECTEUR A LA
BAISSE

LE TOGO, LE BENIN,
LE BURKINA FASO
ET LE NIGER
REJOignent LE
PROGRAMME
WURI

LIBERIA :
ADOPTION D'UN
PLAN D'URGENCE
DE SECURITE
ALIMENTAIRE

SENEGAL : L'ÉTAT
AUGMENTE LA TAXE
SUR LE CIMENT

NIGER : PLAN DE
RIPOSTE AU
COVID-19
REEVALUE A LA
HAUSSE



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Les envois de fonds vers l'Afrique de l'Ouest en hausse de 1,4% en 2019

Après une forte augmentation des envois de fonds vers l'Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana) en 2018 (+10,7% en g.a.), leur montant a connu une augmentation de 1,4% en 2019, pour s'établir à 6,4 Mds USD. Dans la région, seul le Libéria (-34,5%, à 301 M USD) réalise une contre-performance. La Gambie bénéficie de la plus forte augmentation (+35,3%, à 275 M USD). Le Sénégal (2,5 Mds USD) et le Mali (1 Md USD) se classent dans le top 10 des pays d'Afrique subsaharienne les plus bénéficiaires en termes de montant perçu. Rapporté au PIB, 6 pays ouest-africains sont dans le top 10 du sous-continent : la Gambie (15,5%), le Cap-Vert (11,7%), le Sénégal (10,5%), la Guinée-Bissau (9,4%), le Libéria (9,4%) et le Togo (8,3%).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ L'Union européenne annonce une aide supplémentaire de 194 M USD en faveur du Sahel

Les nouveaux engagements financiers annoncés se composent de : (i) 112 M EUR destinés à renforcer les capacités de sécurité et de défense des pays du G5 Sahel ; et (ii) 82 M EUR mobilisés pour intensifier les efforts de développement et contribuer à améliorer les conditions de vie, la résilience et la cohésion sociale des populations vulnérables. Cette annonce fait écho à l'appel lancé le 27 avril par les pays du G5 Sahel à la communauté internationale pour obtenir une aide face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, qui déstabilise une région déjà très fragile. Pour rappel, la bande sahélienne est en effet en proie depuis plusieurs mois à une insécurité grandissante liée à la menace djihadiste.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ La BAfD accorde 12,2 M EUR à la CEDEAO pour le corridor routier Abidjan-Lagos

La BAfD a approuvé un financement de 12,2 M EUR en faveur de la CEDEAO pour couvrir une partie des frais liés à l'étude du projet de développement du corridor autoroutier Abidjan-Lagos. Ce corridor relie les capitales de 5 États d'Afrique de l'Ouest et couvre 1 028 km ainsi que 8 postes frontières. Il a pour vocation de renforcer les échanges et l'intégration en Afrique de l'Ouest, l'axe Abidjan-Lagos pesant pour près de 75% des activités commerciales sous-régionales. Ce corridor est un projet phare du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, initiative continentale dont la BAfD est l'organe d'exécution. A ce stade, la contribution totale de la Banque pour ce projet s'élève à 22,4 M EUR.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Report de l'édition 2020 des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement

En raison de la pandémie de COVID-19, les Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement et du Fonds africain de développement sont reportées. Initialement prévues du 25 au 29 mai, elles se tiendront du 25 au 27 août 2020, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Session extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA s'est réunie en session extraordinaire, en visioconférence le 27 avril 2020 afin d'évoquer la pandémie de COVID-19, qui affecte profondément les Etats membres : en 2020, le taux de croissance moyen a été revu à la baisse de près de 4 pp, à 2,7%. L'évaluation des ressources financières nécessaires aux Etats pour faire face à l'épidémie s'élève à 99,5 Mds EUR. Il en résulterait une aggravation du déficit budgétaire - dons compris - à 5,5% du PIB, contre 2,7% initialement prévu. Parmi les mesures adoptées par la Conférence, figure l'adoption d'une Déclaration portant suspension temporaire de l'application du pacte de convergence.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger rejoignent le programme WURI

Le 28 avril, la Banque mondiale a approuvé un financement de 273 M USD de l'IDA, destiné à la 2^{ème} phase du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI), qui inclut le Togo, le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Chaque pays mettra en œuvre son système d'identification de base. Le programme contribuera à améliorer l'accès aux services de base, tels que la protection sociale et médicale, la retraite ainsi que l'inclusion financière et numérique, l'autonomisation des femmes et des filles, et la mobilité des travailleurs. Le programme WURI s'élève à 363,5 M EUR et a été inauguré en 2018 en Côte d'Ivoire et en Guinée.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Face à la pandémie de coronavirus, l'OMVS débloque 606 000 EUR pour les 4 États membres

L'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a décidé de soutenir la lutte contre la pandémie de coronavirus qui sévit dans ses 4 États membres (Guinée, Mali, Mauritanie et au Sénégal). Une contribution de 100 M FCFA (152 449 EUR) a ainsi été versée à chaque pays, notamment au profit des organismes nationaux (comité, agence...) chargés de gérer la crise sanitaire.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Report du lancement de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) initialement prévu pour le 1er juillet 2020.**

Selon les conclusions du sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Niamey le 7 juillet 2019, la ZLECAf devait être opérationnelle à partir du 1er juillet 2020. Toutefois, la pandémie actuelle a ralenti voire suspendu les négociations devant porter sur les « règles d'origine communes », du suivi et de la suppression des obstacles non tarifaires et d'un système de paiement numérique unifié, les gouvernements étant entièrement mobilisés dans la lutte contre le Covid-19. Le sommet des chefs d'Etat de l'UA, prévu en mai en Afrique du Sud, a également été annulé. Dans ces conditions, le Secrétaire-Général de la ZLECAf, Wamkele Mene, a annoncé le 28 avril 2020, qu'il ne sera pas possible de tenir le délai initial, tout en recommandant de favoriser les mouvements de biens, et de supprimer les droits de douane sur 40 biens spécifiques pour la lutte contre le virus (savon, désinfectant, équipements de protection...). Il est peu probable que la zone soit effective cette année.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Burkina Faso : bonnes performance des Douanes en 2019

Pour un objectif annuel de recouvrement de 664,95 Mds FCFA, la Direction générale Douanes a mobilisé 638,27 Mds FCFA, soit un taux de réalisation de 96%. Le recouvrement des Douanes correspond à 35,3% des 1 806 Mds FCFA de recettes ordinaires recouvrées en 2019. Comparé à 2018, le taux d'accroissement des recettes douanières en 2019 est d'environ 3,5%. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation de 8 à 20 du nombre des produits soumis au contrôle de la valeur, la poursuite de la géolocalisation des marchandises en transit, l'usage des scanners à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec ceux du Togo et de la Côte d'Ivoire.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Plan de riposte au COVID-19 réévalué à la hausse

Dans un point de presse tenu à la suite de la session extraordinaire de la conférence des chefs de l'Etat de l'UEMOA le 27 avril 2020, le ministre des Finances, Mamoudou Diop, a annoncé que le plan de riposte au COVID-19 a été réévalué prenant en compte les récentes études menées par le gouvernement. Initialement fixé à 597 Mds FCFA (895,5 M EUR), le plan de riposte s'élève à présent, en considérant les volets sanitaire, économique et social, à 1 436 Mds FCFA (env. 2 Mds EUR), soit près de 20% du PIB du pays.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Côte d'Ivoire : L'opérationnalisation des fonds de soutien aux entreprises prévue début mai

Le Comité de concertation Etat-Secteur privé de Côte d'Ivoire (CCESP) a mis en place 2 instances d'appui au plan de soutien économique de l'Etat ivoirien dans le cadre de l'accompagnement du secteur privé, face à la pandémie du COVID-19 : une Cellule de veille, d'information et d'écoute (CVIE) et un Comité paritaire technique (CPT/COVID-19). Le rôle de la CVIE est la centralisation de l'information et la réception des demandes des opérateurs économiques, tandis que la mission du CPT est d'analyser les préoccupations du secteur privé. Cela permettra la mise à disposition des fonds de soutien aux entreprises et au secteur informel dès le mois de mai, selon le ministère de l'Economie.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Plafonnement des prix de première nécessité

Sur proposition du ministère du Commerce et de l'Industrie, le Conseil des ministres du gouvernement ivoirien a adopté un décret portant plafonnement des prix de certains produits de grande consommation. Cette mesure vise à lutter contre les pratiques spéculatives, conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Ainsi, après avis favorable de la Commission de la Concurrence, ce décret fixe, pour une période de trois mois, des prix plafonds pour certaines denrées de première nécessité, à savoir le riz, le sucre, l'huile de table, la tomate concentrée et la viande.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Adoption d'un plan d'urgence de sécurité alimentaire

Le ministère de l'Agriculture a lancé un plan national d'urgence de sécurité alimentaire en réponse à la pandémie de COVID-19. Le plan s'articule autour de 4 axes : (i) l'augmentation de la production locale de cultures de base ; (ii) le soutien aux industries agricoles de transformation ; (iii) la constitution de stocks alimentaires, grâce à l'appui du PAM ; (iv) la coordination entre tous les acteurs. A plus long-terme, l'objectif est de conduire un programme massif de production alimentaire et de résilience des cultures de rente au cours des prochains mois, impliquant la contribution et la gestion du gouvernement, l'investissement du secteur privé et le financement du développement international.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Macky Sall signe l'ordonnance des mesures fiscales en soutien aux entreprises

Ces mesures modifient le code général des impôts : (i) les échéances pour la déclaration et le paiement des impôts et taxes par les entreprises dont le CA annuel ne dépasse pas 100 M FCFA, sont prorogées ; (ii) ces dispositions sont étendues aux entreprises dans les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, de l'éducation, de la culture, de la presse et de l'agriculture ; (iii) les entreprises peuvent aussi bénéficier d'une suspension du recouvrement des dettes fiscales constatées antérieurement. Les entreprises doivent prendre l'engagement de maintenir leurs travailleurs ou de payer plus de 70% du salaire des employés mis en chômage technique.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : COVID-19 : Mesures d'urgence pour soutenir l'agriculture

Le gouvernement a lancé un « Plan de Riposte Agricole COVID-19 », destiné à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et améliorer le revenu et les conditions de vie des producteurs agricoles. Ce plan, mis en œuvre par le ministère en charge de l'Agriculture, se décline en 3 axes : (i) un appui en matériel et kits d'irrigation, (ii) la promotion des entreprises de placement de main d'œuvre et (iii) l'octroi de crédits d'intrants à taux bonifiés. L'objectif à terme étant de parvenir à une production de 225 K t de coton, près de 2 M t de maïs, près de 140 K t de soja, et plus de 330 K t de riz. Ce qui devrait permettre d'accroître les revenus des producteurs à hauteur de 228 Mds FCFA supplémentaires.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : allègement du confinement et soutien au secteur aérien

Le gouvernement a levé le confinement des deux principales villes du pays, Accra et Kumasi, le 20 avril. Cette mesure avait été décidée le 27 mars. Le pays comptait 2 074 cas au 30 avril. Cette décision se fonde en partie sur les conséquences du confinement sur les populations les plus vulnérables. Alors que les frontières du pays resteront fermées au moins jusqu'au 4 mai, le président Nana Akufo-Addo a par ailleurs annoncé que les compagnies aériennes nationales bénéficieraient d'un moratoire de 6 mois sur le remboursement de leurs emprunts auprès des banques ghanéennes. Les deux compagnies African World Airlines et PassionAir, qui avaient dû arrêter leurs activités, pourront reprendre les vols domestiques.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : l'exécutif annonce un déconfinement partiel à partir du 4 mai

Le Président Muhammadu Buhari a annoncé lundi 27 avril un assouplissement progressif et graduel des mesures de confinement dans les États de Lagos, d'Ogun et du Territoire de la capitale fédérale d'Abuja, à compter du lundi 4 mai 2020. Il a annoncé en parallèle la mise en place d'un confinement de deux semaines dans l'État de Kano et d'un couvre-feu de 20h à 6h sur l'ensemble du territoire national. Le port du masque devient par ailleurs obligatoire et les déplacements « non-essentiels » entre États sont désormais interdits.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : réorientation vers le marché domestique des emprunts extérieurs prévus dans le Budget 2020

Le Sénat aurait approuvé la demande de l'exécutif de convertir en emprunt domestique les 850 Mds NGN (env. 2,36 Mds USD) qui devaient initialement être levés sur les marchés internationaux pour financer le Budget 2020. La Chambre des représentants doit maintenant se prononcer. La loi de finances 2020 prévoit l'emprunt par l'État d'un total de 1 595 Mds NGN (env. 4,43 Mds USD) au cours de l'année pour le financement du Budget de l'État. Par ailleurs, la Banque centrale du Nigéria a annoncé avoir repris la provision aux banques commerciales de devises dédiées au paiement des frais de scolarité et aux PME souhaitant effectuer des importations nécessaires au maintien de leur activité.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Djibouti : lancement d'un Pacte National Solidaire pour lutter contre le Covid19

Les autorités djiboutiennes ont lancé un Pacte national Solidaire, le 13 avril 2020, en réponse aux défis sanitaires, sociaux et économiques du Covid-19. Le ralentissement de la croissance pourrait s'établir à 3,4 % en 2020 dans le cas d'un scénario de propagation modérée du virus, jusqu'à une récession de -3,8 % en cas de confinement prolongé. Le taux de croissance du PIB était estimé à 7,2 % pour 2019 avec une prévision de croissance à 7,5 % en 2020 selon la Banque mondiale. Le Pacte constate définit une réponse à la crise sur plusieurs plans : sanitaire (achats médicaux, 30 MUSD), sociale (soutien aux plus vulnérables, 30 MUSD), économique (aides aux entreprises et soutien à l'emploi, 34 MUSD), budgétaire (gestion de la trésorerie publique, 193 MUSD) et régionale (soutien autour des zones transfrontalières, 15 MUSD). Le gouvernement djiboutien a en conséquence estimé ses besoins nets en financement à 132 MUSD. Au 4 mai 2020, les autorités ont recensé 1 112 personnes atteintes par le virus (13 856 tests ont été réalisés sur une population d'1M habitants).

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : Le *Parliament Budget Office* prévoit un déficit de 9,0 % du PIB pour 2019/20.**

Les recettes totales atteindraient 18,2 % du PIB contre 20,6 % selon le Budget Policy Statement (BPS) de février 2020, bien que les dons aient été revus en hausse de 6 %. Le *Tax (Amendment) Law 2020* incorpore cependant l'abrogation de nombreuses exemptions, suivant les recommandations du FMI. Le Parlement a cependant supprimé certaines mesures d'abrogation, notamment celle sur l'exemption des intrants agricoles, tout en maintenant, entre autres, les mesures d'abrogation pour le secteur manufacturier, de la construction d'infrastructure, des zones économiques spéciales et des centrales électriques. Le *Supplementary Budget II FY 2019/20* prévoit une baisse des dépenses publiques à 27,9 % du PIB contre une estimation à 28,4 % du PIB en février, avant tout portée sur les dépenses de développement. Si 72,8 % de l'objectif annuel des dépenses courantes ont été exécutés au cours des trois premiers trimestres de l'année fiscale 2019/20, cette part est seulement de 34,5 % pour les dépenses de développement. Les recettes collectées sur les trois premiers trimestres de FY 2019/20 ne représentent que 59 % de l'objectif, faisant craindre une dégradation supplémentaire des comptes publics avant la clôture de l'exercice budgétaire en juin.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : mise en place de mesures supplémentaires de sauvegarde de l'économie**

Le gouvernement a annoncé des mesures supplémentaires, à hauteur de 2,36 Mds USD, afin de limiter l'impact du Covid-19 sur l'économie. Celles-ci comprennent entre autres: i) l'extension de la période de paiement de la TVA, ii) la réduction de 20 % sur le résultat imposable des entreprises ayant contribué financièrement à la crise, iii) l'autorisation d'écouler localement les produits textiles destinés initialement à l'export, ainsi que 3 à 5 mois de transports gratuits sur la ligne ferroviaire Ethio-Djibouti, iv) 136 Mds USD de liquidités seront rendus disponibles pour soutenir les coopératives, les TPE/PME et instituts de microfinance, v) l'exonération de quatre mois de charges salariales pour les entreprises ayant maintenu leurs effectifs dans certains secteurs.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : 31 % des entreprises interrogées auraient recouru au chômage technique**

Une enquête sur l'impact de la crise du Covid-19 sur les entreprises privées a été menée par le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois sociales (MTEFPLS). Sur 208 entreprises représentant près de 69 100 emplois, 90% sont actuellement en difficulté, présentant des problèmes de trésorerie, faisant face à des annulations de commande de clients étrangers et à la pénurie de matières premières. 31% ont recouru au chômage technique total ou partiel, parmi lesquelles 40% sont des PME employant moins de 50 personnes. Ces mesures touchent 24 634 employés. Par ailleurs, 68 % des sondés recourent à la mise en congé annuel ou à la réduction du temps de travail. Seule une entreprise a procédé à un licenciement économique.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Mesures prises pour limiter les cas de Covid-19 liés au commerce transfrontalier

A compter du 27 avril, tous les camions transfrontaliers n'entreront plus sur le territoire rwandais avec le chauffeur du pays d'origine. Il est donc devenu obligatoire pour chaque camion transfrontalier d'être conduit par un chauffeur résident au Rwanda pour le transport des marchandises dans le pays. De plus, tous les services de dédouanement qui sont normalement offerts à Kigali seront désormais disponibles aux postes frontières.

✉ lina.ben-hamida@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Augmentation de l'inflation en mars

Le Bureau central des Statistiques a annoncé que l'inflation a enregistré une progression de 82% en glissement annuel au mois de mars par rapport à 71% au mois de février. L'augmentation est due à la hausse des prix de produits alimentaires et du carburant.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Mise en œuvre de six recommandations du comité d'urgence économique

Sur recommandation du comité d'urgence économique, le premier ministre a annoncé ce 4 mai plusieurs décisions économique : création d'une bourse de l'or - où les prix seront alignés sur le cours international -, annulation de toutes les exemptions douanières sauf celles prévues dans les accords internationaux, qui devrait se traduire par une augmentation d'environ 30 % de ces recettes, prime pour les fonctionnaires d'une valeur de 10 % des marchandises de contrebande saisies, taxe sur les exportations au profit des importateurs de médicaments, remplaçant la possibilité pour les premiers de bénéficier d'achat de dollars au taux officiel, autorisation des camions remorques afin d'augmenter l'offre de transport et, enfin, relance des investissements au travers de la création d'un fonds spécifique rassemblant opérateurs publics et privés.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Nomination de l'Ambassadeur du Soudan aux Etats-Unis

Après l'accord entre le Soudan et les Etats-Unis pour élever la représentation diplomatique entre les deux pays au niveau d'Ambassadeur, pour la première fois depuis plus de 20 ans, le Soudan vient d'annoncer l'acceptation par l'administration américaine de la nomination de M. Nouredine Sati, comme Ambassadeur du Soudan à Washington. M. Sati avait été Ambassadeur du Soudan en France. Il avait également occupé plusieurs postes auprès des Nations-Unies et de l'Unesco en Afrique.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Rwanda : La Banque centrale révisé son taux directeur à la baisse

La Banque centrale a révisé le 29 avril son taux directeur de 5% à 4,5% dans le but de stimuler le crédit au secteur privé et ainsi soutenir l'économie dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Les indicateurs avancés suggèrent que l'économie rwandaise a bien performé au cours des deux premiers mois de 2020, l'indice composite des activités économiques ayant augmenté de 5,1% au premier trimestre, mais la pandémie a ralenti le rythme. Avec le ralentissement et le déclin des activités économiques, le nombre de nouveaux prêts autorisés a chuté de 10,6% au premier trimestre 2020.

✉ lina.ben-hamida@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Bénin : 10,4 MUSD supplémentaires de la Banque mondiale contre le COVID-19

Ce financement porte désormais à environ 40 M USD le montant total alloué par la Banque mondiale au profit du Bénin pour faire face aux mesures d'urgence : 20 M USD ont été mobilisés à travers le programme d'amélioration des systèmes régionaux de surveillance des maladies et 10 M USD par le biais du mécanisme d'intervention d'urgence, à travers le projet de nutrition et de développement de la petite enfance. Le nouveau projet de préparation et de riposte contre le COVID-19 renforcera le système de surveillance des maladies, l'équipement des laboratoires et la capacité de dépistage et de confirmation des cas.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Emission de garantie par la MIGA dans le cadre du projet de centrale thermique Azito IV

L'agence des garanties de la BM (MIGA) a émis une garantie de 74,6 M USD auprès de la société britannique Globeleq, promoteur du projet d'extension de la centrale thermique d'Azito. Globeleq disposait précédemment d'une garantie émise par la MIGA concernant leurs investissements dans leur projet Azito III. La Phase 4 de l'extension de la centrale thermique d'Azito permettra d'ajouter 253 MW supplémentaires à l'infrastructure, faisant passer sa puissance à 710 MW. Pour rappel, le taux d'accès à l'électricité de la Côte d'Ivoire était inférieur à 66% en 2017, avec un taux d'électrification rurale à 38%. A terme, la centrale d'Azito pourrait fournir plus de 30% de l'électricité du pays.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Gambie : Décaissement de 9 M EUR d'aide budgétaire de l'UE pour lutter contre le COVID-19

L'Union européenne (UE) a décaissé la première tranche de 9 M EUR de son aide budgétaire pour soutenir la Gambie dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et en particulier répondre aux besoins budgétaires urgents engendrés par la crise. Par ailleurs, pour faire face aux conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19, l'UE a également augmenté son financement au projet *Building Resilience through Social Transfers* (BReST) de 209 K EUR. Ce montant permettra de financer des transferts d'argent directs aux ménages les plus vulnérables identifiés via le programme.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Soutien de la Banque mondiale dans le cadre de la riposte au COVID-19

La Guinée a demandé à la BM de contribuer au plan de réponse économique face au COVID-19 par un appui financier et par des réflexions basées sur son expertise économique et sectorielle. L'institution a déjà mis à disposition 12,9 M USD (11,9 M EUR) pour un soutien immédiat dans le renforcement de la riposte de santé publique à travers le Programme de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies. Les discussions sont en cours pour mobiliser d'autres financements afin de renforcer la réponse sanitaire, sociale et économique du gouvernement face à la pandémie.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Les Etats-Unis octroient 12 M USD pour la gouvernance et la santé

Le directeur l'Agence de développement américaine (USAID) pour la Guinée et le ministre guinéen de la Coopération et de l'Intégration africaine ont signé, le 22 avril, deux accords de subvention en faveur de la Guinée : (i) une subvention de 4,1 M USD pour le renforcement d'une gouvernance démocratique et stabilisée ; (ii) une subvention de 7,7 M USD pour soutenir le système de santé, notamment l'amélioration de la qualité des soins.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Le FMI approuve une aide d'urgence de 130 M USD

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire internationale (FMI) a approuvé jeudi 23 avril dernier le décaissement d'urgence de 130 M USD en faveur de la Mauritanie au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR). Ces fonds doivent aider le pays à répondre aux besoins urgents, notamment concernant : i) la balance des paiements, qui nécessiterait 370 M USD ; ii) l'augmentation des investissements dans le domaine de la santé ; iii) le soutien au programme de protection sociale. Après avoir connu un taux de croissance de 6,9% en 2019, le FMI prévoit une contraction de 2% de l'économie mauritanienne en 2020 et un déficit budgétaire global qui pourrait atteindre 3,4% du PIB.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Le Japon accorde 1,3 M USD contre les catastrophes naturelles en Mauritanie et pour aider à la prise en charge des réfugiés maliens

Le Japon a décidé d'accorder un financement de 1,3 M USD au renforcement des capacités mauritaniennes face aux catastrophes naturelles et en soutien aux réfugiés maliens du camp de M'Béra. L'Ambassadeur du Japon en Mauritanie a précisé que son gouvernement souhaite que ce financement contribue également à la prévention de la propagation du COVID-19. Sur les 8 dernières années le montant total des aides du Japon en faveur de la Mauritanie s'élève à 70 M USD.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : 8,1 M USD de la Banque mondiale contre le COVID-19

La Banque mondiale a approuvé le 29 avril 2020 un financement de 8,1 M USD (7,5 M EUR) pour aider le Togo à lutter contre le COVID-19 et mieux répondre aux urgences de santé publique. Ce projet d'urgence de riposte renforcera les actions du gouvernement du Togo en matière de surveillance épidémiologique, de détection précoce et de confirmation des cas. Il vient consolider les actions en cours dans le cadre du Projet d'amélioration des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE). Le projet va accroître les capacités de dépistage et de prise en charge des malades, à travers l'achat et l'installation d'un laboratoire mobile, la construction de centres de traitement et l'équipement en matériels médicaux de pointe.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Finalisation de l'adhésion du Togo à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique

Le 24 avril dernier, le Togo a finalisé son adhésion à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA). Cette adhésion qui a nécessité une participation à hauteur de 12,5 M EUR pour le pays, a été rendue possible grâce à un prêt concessionnel de la Banque européenne d'investissement (BEI). Fin 2019, l'ACA avait soutenu le Togo dans l'obtention de son premier emprunt sur le marché international dans le cadre d'une opération de reprofilage de la dette publique, permettant ainsi au pays d'économiser en service de sa dette plus 50 M USD (46 M EUR) sur la période 2020-2022.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le FMI approuve une aide d'urgence de 3,4 Mds USD

Le conseil d'administration du FMI a approuvé une aide d'urgence de 3,4 Mds USD au Nigéria (100 % de la quote-part) au titre de l'instrument de financement rapide, pour faire face aux pressions actuelles sur la balance des paiements. Le soutien financier contribuera à limiter la diminution des réserves internationales et à financer des augmentations de dépenses visant à limiter l'impact du COVID-19 et de la chute des revenus pétroliers, principale source de devises pour le pays. Estimées à 33,44 Mds USD le 28 avril contre 36,14 Mds USD à la mi-mars, les réserves de change ne couvriraient plus que 4 mois d'importations de biens et services en 2020 selon le FMI.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : les startups nigérianes ont levé 55,4 M USD au T1 2020**

Les levées de fonds des startups nigérianes ont augmenté de 215% au T1 2020 pour atteindre 55,4 M USD, contre 17,6 M USD un an plus tôt. Selon Techpoint Africa, 99% de ces investissements ont été réalisés par des investisseurs étrangers et 82,2 % des financements totaux ont été captés par les Fintechs. A noter, la Fintech nigériane Okra a levé cette semaine 1 M USD en pré-démarrage, auprès du fonds panafricain TLCom Capital, seulement 3 mois après son lancement. Par ailleurs, créée en 2017 la startup de média digital et d'information Stears a levé 600 K USD auprès de l'ONG Luminare du fondateur d'eBay, Pierre Omidyar.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Le FMI approuve un financement d'urgence pour l'Éthiopie**

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 30 avril le décaissement d'un financement d'urgence de 411 MUSD et un moratoire sur la dette de l'Éthiopie vis-à-vis du Fonds de 11 MUSD jusqu'à octobre 2020 en échange d'une réduction de 205 MUSD de l'enveloppe allouée dans les prochains mois au programme en cours. Cette réponse d'urgence vise à soutenir les équilibres économiques éthiopiens dans le cadre de la lutte contre le covid-19. Le FMI anticipe une croissance de 3,2 % sur l'année 2019/20 (contre 6,2 % initialement) et un déficit public de 4 % du PIB contre 2,5 % l'an dernier alors que le besoin de financement externe, hors aide publique au développement, s'élèverait à 3,7 Mds USD d'ici fin juin.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Bénin : Lancement de la campagne agricole 2020-2021

Le 24 avril, le ministre de l'Agriculture a annoncé l'ouverture de la campagne agricole 2020-2021. A cette occasion, il a rappelé les niveaux de production de la précédente campagne et les objectifs pour l'année à venir, tout en admettant que la crise du COVID-19 pourrait amener à revoir ces chiffres à la baisse. Ainsi, pour la campagne 2019-2020, la production totale des vivriers étaient de 11 423 300 t (+3,2% en g.a.). La campagne a été particulièrement bonne pour le riz, avec une production à 406 K t, permettant au pays de passer de 22,7% à 54,5% en termes d'autosuffisance. La quantité de coton graine commercialisée à la date du 15 avril 2020 est estimée à 712 K t, contre 678 K t lors de la campagne 2018-2019.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Une campagne cotonnière loin des résultats initialement escomptés

Les résultats provisoires de la campagne cotonnière 2019/2020 font état d'une production de 462 K t de coton conventionnel (en cours d'égrenage) pour une superficie emblavée de 578 493 ha ; soit une augmentation de 6% par rapport à la campagne précédente, loin de l'objectif fixé à 800 K t visés pour rattraper 3 mauvaises saisons successives. A ces résultats décevants s'ajoute l'impact de la crise sanitaire sur le secteur avec la fermeture de nombreuses filatures dans les pays clients (Bangladesh, Vietnam, Chine) et l'engorgement du coton dans les ports sous régionaux. Le prix du coton a chuté de 23% depuis janvier 2020 et de 33% sur l'année.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Campagne 2019-2020 : la production céréalière a atteint 2 768 406 tonnes

Selon le ministre de l'Agriculture, les objectifs de productions pour la campagne 2019/2020 auraient été atteints, à 2 768 406 t. Le pays aurait produit 807 044 t de mil, 1 155 337 t de riz, 270 167 t de sorgho et 530 703 t de maïs. S'agissant des cultures industrielles, celle de l'arachide, avec des quantités atteignant 1 421 288 t, serait relativement stable, tandis que le coton aurait connu une hausse avec 15 751 t. La production horticole aurait atteint 1 559 484 t, en hausse de 10% en g.a. La production de pommes de terre s'élève à 160 357 t, soit une hausse de 15% ; 468 000 t pour l'oignon, soit une hausse de 8% et 107 645 t pour les exportations de fruits et légumes en 2019.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Burkina Faso : La production minière peu impactée par la crise du COVID-19

On déplore à ce stade 26 cas COVID-19 dans 6 mines au Burkina Faso. Plusieurs sites d'exploitation et des villes avoisinantes ont été mis en quarantaine. Les mines se sont dotées de plans de riposte et ont réduit leurs effectifs. Elles ont stoppé les activités d'exploration. Des négociations sont en cours avec les autorités pour permettre la reprise des rotations de personnels. Selon le Directeur exécutif de la Chambre des mines du Burkina Faso, si la pandémie reste limitée dans le temps, son impact sur la production devrait être faible et la contribution des sociétés minières aux recettes de l'Etat devrait se maintenir. La production pourrait être de 50t d'or, contre 60t initialement prévues.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Le secteur minier ivoirien en croissance en 2019

Le ministère des Mines et de la Géologie a indiqué que le bilan du secteur en Côte d'Ivoire était positif pour l'année 2019. Les sociétés minières ont réalisé une hausse de 31% de leur chiffre d'affaires atteignant 1,16 Md EUR (762 Mds FCFA) contre 887 M EUR (582 Mds FCFA) en 2018. La recherche aurifère concerne quasiment 90% des permis de recherche accordés. Les productions nationales d'or et de manganèse sont en hausse de respectivement 33% et de 48%, pour atteindre 32 568 tonnes et 797 911. Les prévisions sectorielles anticipent une poursuite de la tendance haussière, soutenue par la mise en exploitation de la mine de bauxite de Bénéné. Pour rappel, l'or représentait 6,5% des exportations totales du pays en 2018.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : la crise aggrave les problèmes du secteur électrique

La production d'électricité des centrales à gaz du pays est passée de 4 191 MW à 2 983 MW, pour une demande totale estimée à 20 GW. Selon le *Nigeria Electricity System Operator*. 8 des 27 centrales qui alimentent le pays sont aujourd'hui à l'arrêt, soit parce qu'elles ne sont plus approvisionnées en gaz en raison de la baisse de l'exploitation pétrolière, mais aussi des arriérés accumulés auprès de leurs fournisseurs, soit parce qu'elles sont dans l'impossibilité de mener des opérations de maintenance et de réparations. Les 11 opérateurs de distribution (DisCos) doivent quant à eux faire face à l'arrêt d'activité d'un grand nombre d'entreprises qui s'acquittent en temps normal de tarifs plus élevés.

✉ paul.vernier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : Accession au rang de 7^{ème} producteur d'électricité géothermique au monde**

Passant devant l'Italie, le Kenya devient le 7^{ème} producteur d'électricité géothermique au monde. La capacité de production géothermique du pays a atteint 823 MW selon les dernières données collectées par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Le Kenya est ainsi sur la bonne voie pour rejoindre le club très restreint des pays disposant d'une capacité de production géothermique supérieure à 1 000 MW. La géothermie représente aujourd'hui 30% du mix énergétique kenyan et le pays dispose d'un potentiel inexploité de 10 000 MW d'énergie géothermique, principalement situé dans le bassin de la vallée du Rift.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : le pays désormais autosuffisant en électricité grâce aux énergies renouvelables**

La mise en service de plusieurs centrales d'énergies renouvelables a permis au Kenya d'atteindre l'autosuffisance en électricité. En effet, le pays dispose d'une capacité de production électrique de 2 400 MW pour un pic de demande de 1 900 MW et une capacité installée de 2 818 MW. Cette augmentation de capacité s'explique principalement par la mise en service de la nouvelle centrale éolienne de Turkana (310 MW) et de la centrale solaire de Garissa (50 MWc). Le mix énergétique kenyan est désormais composé à 90% d'énergies renouvelables (éolienne, solaire et géothermique).

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : Réduction significative des prix du carburant**

Le 3 mai, l'Autorité rwandaise de régulation des services publics (RURA) a annoncé une baisse des prix du carburant pour l'essence et le diesel de plus de 11 centimes USD par litre (soit 100 Frw par litre). Dans un communiqué, le régulateur a déclaré qu'à compter du 4 mai, un litre d'essence coûterait 1,02 USD (965 Frw) au lieu de 1,20 USD (1 088 Frw), tandis que le diesel coûtera 0,99 USD (925 Frw) contre 1,14 USD (1 073 Frw). L'organisme de réglementation a attribué la dernière baisse des prix au coût des produits pétroliers sur le marché international. Par ailleurs, les stocks des importateurs de produits pétroliers restent bloqués avec des millions de litres de carburant à la suite de la baisse des niveaux de consommation de 80 %, générant des tensions entre les importateurs et les transporteurs.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ L'opérateur de mini-réseaux solaires *Jumeme* a lancé le *Covid-19 Relief Programme*

Dans le cadre de ce programme, l'opérateur fournira gratuitement de l'énergie à 10 centres sanitaires pendant trois mois. Cette initiative alimentera en électricité une dizaine de centres de santé aux abords du lac Victoria via les mini-réseaux localement installés par la firme énergétique. Ceci permettra aux hôpitaux situés dans des zones reculées de continuer à fonctionner de manière optimale grâce à une exploitation de 12 mini-réseaux électriques dans la région du lac Victoria. *Jumeme* finalise également la mise en place de 11 mini-réseaux dans la région du lac Tanganyika dans l'ouest du pays.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Sénégal : L'Etat augmente la taxe sur le ciment

Pour financer l'habitat social, le Président Macky Sall a institué une taxe parafiscale de 2 000 FCFA (3 EUR) par tonne de ciment. Les cimentiers ont réagi en soulignant qu'elle pourrait entraîner une augmentation du prix à la tonne de ce produit. Toutefois, des associations de consommateurs auraient affirmé que la hausse est déjà intervenue. Cette hausse de la fiscalité intervient à la suite d'une précédente augmentation de 3 000 FCFA (4,5 EUR), qui a eu lieu en mai 2019.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Cap-Vert : IATA suspend la compagnie aérienne Cabo Verde Airlines

L'association internationale du transport aérien (IATA) estime que la compagnie cap-verdienne est en risque de faillite (dette d'environ 2,4 M USD envers IATA). Cabo Verde Airlines ne peut plus émettre de billets d'avion. Toutes ses opérations sont à l'arrêt depuis le 18 mars 2020. Les prévisions de l'IATA pour le Cap-Vert tablent sur 2,2 M de passagers en moins, entraînant une perte de revenus de 200 M USD, qui menacerait 46 700 emplois et une contribution de 480 M USD à l'économie de l'archipel. L'IATA propose à tous ses partenaires agréés (compagnies aériennes, agences de voyages, voyagistes et autres revendeurs agréés) le service « BSP » afin de réguler et d'organiser les transactions financières entre les compagnies aériennes et les revendeurs de billets d'avion.

✉ lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Le Ministre des transports visite le port sec de Kagbelen

Le ministre des Transports, le directeur en Guinée de Bolloré Logistics, la directrice générale du Port autonome de Conakry ainsi que de la directrice générale de Conakry Terminal, ont visité le 27 avril le port sec de Kagbelen, au Nord de Conakry. Tenant compte de l'encombrement croissant du Port autonome de Conakry, Conakry Terminal a entrepris l'aménagement d'une plateforme de stockage et de livraison de véhicules dans l'enceinte du Port de Kagbelen, d'une superficie de 30 hectares. Le coût global de ce projet - intégralement financé par Conakry Terminal - est de 1,7 M EUR.

✉ loic.peringuey@diplomatie.gouv.fr

▼ Ghana : amélioration de la situation des banques au mois de février

Le total des actifs du secteur bancaire s'élevait à 128,3 Mds GHS (env. 20,2 Mds EUR) en février 2020 et le crédit au secteur privé à 40 Mds GHS (env. 6,3 Mds EUR), soit une progression respective de 17,8 % et 21 % en glissement annuel. La qualité des actifs s'était également améliorée, permettant une baisse du ratio des prêts non performants de 18,2 % à 13,8 % sur la période. Pour rappel, des mesures d'assainissement du secteur avaient été entreprises entre 2017 et 2019. Afin d'atténuer la crise économique actuelle, la Banque centrale a réduit le 18 mars son taux directeur de 150 points de base, à 14,5%. Une mesure permise par la maîtrise de l'inflation à 7,8% en g.a., qui entre dans l'objectif d'inflation entre 6 et 10%.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Nouvelles directives régulant l'ouverture du secteur des télécommunications

Le 27 avril, l'Autorité éthiopienne des télécommunications a mis à disposition trois directives pour consultation par les parties prenantes jusqu'au 11 mai. Ces directives concernent : l'attribution des licences de télécommunication, le droit et la protection des consommateurs et le règlement des différends. Elles définissent le champ des activités des opérateurs de télécoms dont la licence, d'une durée de 15 ans, sera renouvelable. La nécessité pour l'opérateur historique Ethio Telecom de disposer d'une licence se pose. Alors que les consultations ont déjà débuté, six directives doivent encore être publiées par l'Autorité des télécommunications.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Côte d'Ivoire : Sucrivoire en perte de 5,3 Mds FCFA pour l'exercice 2019

Le groupe sucrier Sucrivoire, filiale du groupe ivoirien Sifca, a affiché un résultat net négatif de 5,4 Mds FCFA (8,2 M EUR) en 2019 contre une perte de 301,2 M FCFA (458,9 K EUR) en 2018. L'excédent brut d'exploitation a été ramené à 8,4 Mds FCFA (12,8 M EUR) contre 12,5 Mds FCFA (19 M EUR) en 2018. En revanche, le chiffre d'affaires est quasi stable à 56,7 Mds FCFA (86,4 M EUR). Pour rappel, le gouvernement ivoirien a décidé fin janvier de relancer le secteur avec le maintien sur une durée de cinq ans de l'interdiction des importations de sucre et l'engagement des sociétés sucrières à accroître leurs investissements dans le cadre d'un contrat-plan avec l'Etat.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Nomination du DG de l'opérateur télécom GVA Côte d'Ivoire

La société française Group Vivendi Africa, a officialisé la nomination de l'Ivoirien Roger Amon au poste de Directeur général de sa filiale en Côte d'Ivoire, entré en fonction le 16 avril 2020. Précédemment, Roger Amon a occupé pendant 3 ans le poste de Directeur du Département des technologies de l'information au sein de la Banque africaine de développement. Pour rappel, GVA Côte d'Ivoire avait annoncé en début d'année 2020 son objectif de déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile et la commercialisation de son offre internet très haut débit, la Canalbox.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : COVID-19 : 495 000 EUR de dons de la Fondation Orange

Orange Côte d'Ivoire fait un don d'une valeur de 325 M FCFA au service des maladies infectieuses et tropicales du CHU de Treichville, à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, à des ONGs (associations religieuses et caritatives) ainsi qu'à certaines communes d'Abidjan et à l'intérieur du pays. Celui-ci est composé de matériel médical (dont 5 respirateurs), de matériel préventif (dont 60 000 masques) et des denrées alimentaires. Pour rappel, Orange appuie déjà les autorités ivoiriennes dans la mise en œuvre d'un centre d'information gouvernementale téléphonique sur le COVID-19. L'entreprise prête ses locaux et met à disposition 86 téléconseillers 7j/7 et 24h/24. Cet appui représente une valeur totale d'environ 200 M FCFA.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Soutien du gouvernement à deux sociétés nigériennes**

Le gouvernement nigérien vient d'accorder de nouveaux avantages fiscaux aux entreprises nigériennes Nouvelle cimenterie de Malbaza-MCC et Ets Illiassou Moumouni. Nouvelle cimenterie de Malbaza-MCC bénéficie d'une exonération de l'impôt sur le bénéfice. En mars 2019, elle a lancé officiellement les activités de sa nouvelle usine de production de ciment, devenant ainsi le premier complexe industriel privé nigérien, avec une capacité de production de plus de 650 000 t/an et qui devrait couvrir 80% du marché domestique. Quant à Ets Illiassou Moumouni, le gouvernement lui offre des facilités pour l'acquisition d'équipements (200 camions tracteurs, 210 semi-remorques, 40 citernes...).

✉ bouqueto@afd.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
mathieu.schmitt@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :



C'M'S/ Bureau Francis Lefebvre

